La Lettre des Elu·e·s

Groupe Socialiste et Républicain - Conseil Départemental du Loiret

Janvier 2022

Numéro 3

Pour la dernière session de l'année 2021, jeudi 9 et vendredi 10 décembre, nous avons débattu des orientations budgétaires pour 2022, et ainsi rappelé la responsabilité du Département en matière de politiques sociales. A ce sujet, nous avons relayé les inquiétudes remontées du terrain par les agents des communes et des CCAS sur la difficile mise en place de la nouvelle politique de l'action sociale.

En ouverture de séance, nous avons annoncé la demande de création d'une mission d'information et d'évaluation sur la Protection de l'Enfance. Cette demande a été signée par les huit élus de notre groupe, les deux élus communistes et les deux élus écologistes. Elle a été officiellement déposée auprès de la Présidence du Département le 17 décembre et devra être mise en délibération lors de la session des 27 et 28 janvier.

Cette session fut aussi l'occasion de regretter les difficultés de dialogue entre l'exécutif et notre groupe. Courriers restant lettre morte, rapports arrivant au dernier moment, absence de tribune dans un magazine départemental … Les exemples démontrant une confiance écornée ne manquent pas.

Nous vous souhaitons une excellente lecture et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2022 !

Christophe Chaillou, Baptiste Chapuis, Grégoire Chapuis, Marie-Agnès Courroy,
Karine Harribey, Hélène Lorme, Vanessa Slimani, Jean-Vincent Valliès

Sommaire

P.2 Protection de l'Enfance : les trois groupes d'opposition unis pour une mission d'information et d'évaluation
P.3 Débat d'Orientations Budgétaires 2022 : Politiques sociales, Enfance et Jeunesse, nos priorités
P.4 Transformation de l'action sociale : des objectifs partagés, une mise en œuvre complexe
P.5 Des relations avec l'exécutif plus difficiles que le mandat précédent
P.6 En bref ...

Retrouvez notre actualité sur notre site internet et sur les réseaux sociaux : www.ser45.fr

Pour nous contacter : *Mail : groupe@ser45.fr ; Tél. : 02.38.77.96.30 ; Adresse : 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans*

PROTECTION DE L'ENFANCE : LES TROIS GROUPES D'OPPOSITION UNIS POUR UNE MISSION D'INFORMATION ET D'ÉVALUATION

L'article 46 du règlement intérieur du Conseil Départemental permet la création d'une mission d'information et d'évaluation, chargée de recueillir des éléments d'informations sur une question d'intérêt départemental ou de procéder à l'évaluation d'un service public départemental.

En ouverture de la session, Hélène Lorme a annoncé la demande de création d'une mission d'information consacrée à la Protection de l'Enfance, demande signée par les douze élus des groupes *Socialiste et Républicain*, *OSE-EELV* et *PCF-L'Humain d'abord*. Cette demande a été déposée auprès de la Présidence le 17 décembre 2021, avec pour objectif un passage en délibération lors de la session de janvier.

Qu'est-ce qu'une mission d'information et d'évaluation ?

Une loi de 2002 permet notamment aux départements de constituer des missions d'information et d'évaluation chargées de recueillir des éléments d'information sur une question d'intérêt local ou de procéder à l'évaluation d'un service public local. Au Conseil Départemental du Loiret, la demande de création d'une mission d'information doit être déposée par au moins un cinquième des élus au minimum un mois avant son examen par l'assemblée.

Quelle est la définition de la Protection de l'Enfance ?

La protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation. *(Ministère des Solidarités et de la Santé)*

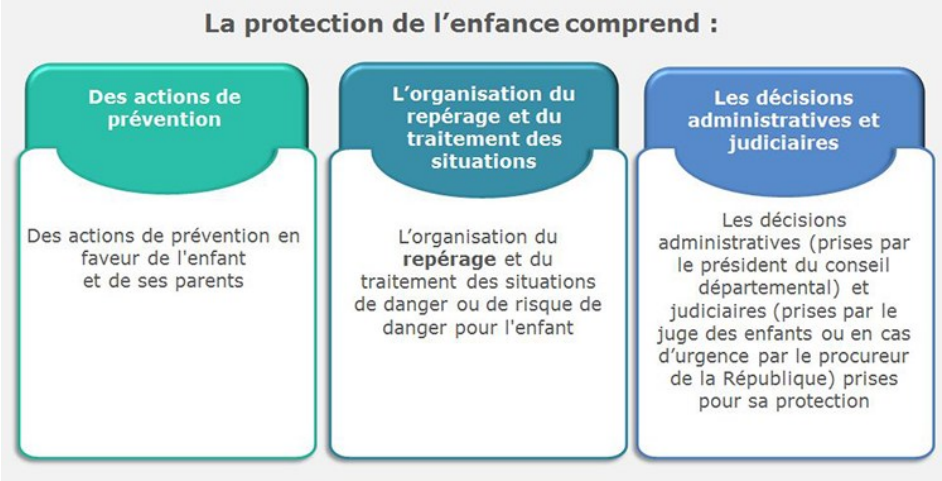

HÉLÈNE LORME

« *Pour ce mandat, vous avez créé une commission* Finances et Évaluation des Politiques publiques. *Nous n'avons cependant pas encore eu d'information sur la manière avec laquelle vous souhaitiez procéder à l'évaluation des politiques publiques du Département.*

Pour travailler dans ce sens, les douze élus d'opposition des groupes Socialiste et Républicain, OSE-EELV *et* PCF-L'Humain d'abord *déposent une demande de création de mission d'information et d'évaluation consacrée à la Protection de l'Enfance, qui nous permettra, collectivement, d'évaluer la pertinence et l'efficacité de nos dispositifs.* »

Débat d'Orientations Budgétaires 2022 : Politiques sociales, Enfance et Jeunesse, nos priorités

Un mois avant le vote du Budget Primitif 2022, les élus ont débattu des orientations budgétaires. La délibération fait état de finances départementales saines, permettant d'accentuer l'effort sur les politiques sociales.

Hélène Lorme

RSA : lutter contre le non-recours

« *Vous tenez à nouveau un message appuyé de prudence. Prudence nécessaire mais qui semble moins de mise lorsque vous projetez l'évolution du RSA. La crise sanitaire a eu un impact élevé sur les personnes les plus fragiles. Comment ne pas interpréter la diminution prévue du nombre de bénéficiaires du RSA par le non-recours aux droits ? Nous n'observons pas d'engagement du Département pour lutter contre ce non-recours.*

Le niveau d'investissement reste élevé, notamment à destination des collectivités locales, ce qui leur permet de mener à bien des projets importants, mais aussi de soutenir l'emploi local. Nous attendons de voir ce que réserve le reste du mandat.

Il faut aussi réinterroger notre politique jeunesse, quelques années après la mise en place du plan Agir pour nos jeunes *que nous devons également évaluer pour mesurer s'il atteint les objectifs fixés.* »

Deux priorités : les aides sociales et la protection de l'enfance

« *Je partage cette volonté de travailler en priorité sur deux sujets : les aides sociales et la protection de l'enfance. C'est pour cela que nous avons porté ce projet de mission d'information et d'évaluation, pour nourrir nos réflexions et objectiver la situation.* »

Baptiste Chapuis

Jean-Vincent Valliès

Agir pour les jeunes en difficulté : la responsabilité du Département

« *Je me félicite de l'évolution de l'intervention du Département dans les politiques de l'enfance. Si le Département crée cent places supplémentaires en Maisons d'Enfants à Caractère Social, ce que nous saluons, ce n'est pas pour autant qu'il n'y a forcément plus de besoins. Il nous faut une analyse des besoins réels. Nous ne pouvons nous satisfaire d'une information numérique ; il faut aussi avoir l'état des besoins et l'historique de ce qu'il s'est passé.*

L'autre point concerne les besoins de soutien et de prévention des jeunes dans la situation actuelle. Toutes les études montrent que nous avons devant nous une bombe sociale et psychologique. Il faut ouvrir une réflexion sérieuse, même si ce n'est pas notre entière responsabilité. On ne peut pas ne pas avoir une mobilisation départementale avec tous les acteurs concernés. C'est la responsabilité du Département de faire ce travail pour qu'il y ait dans les territoires une prise en charge préventive, des lieux d'écoute et d'orientation de ces jeunes. Si nous souhaitons développer un travail d'accueil, d'évaluation et d'orientation des jeunes, avec la participation des uns et les autres, nous ferions alors notre travail car nous avons devant nous de vraies difficultés. »

Transformation de l'action sociale : des objectifs partagés, une mise en œuvre complexe

Début novembre est entrée en application la nouvelle organisation de l'action sociale. Les six Maisons du Département ont été remplacées par quatre Agences Départementales des Solidarités divisées en équipes pluridisciplinaires. Pour le démarrage du nouveau dispositif, les équipes des services d'action sociale dans certaines communes font état de difficulté sur le terrain, difficultés que nous avons relayées tout en insistant sur l'indispensable coopération entre communes et département pour mettre en œuvre les politiques sociales.

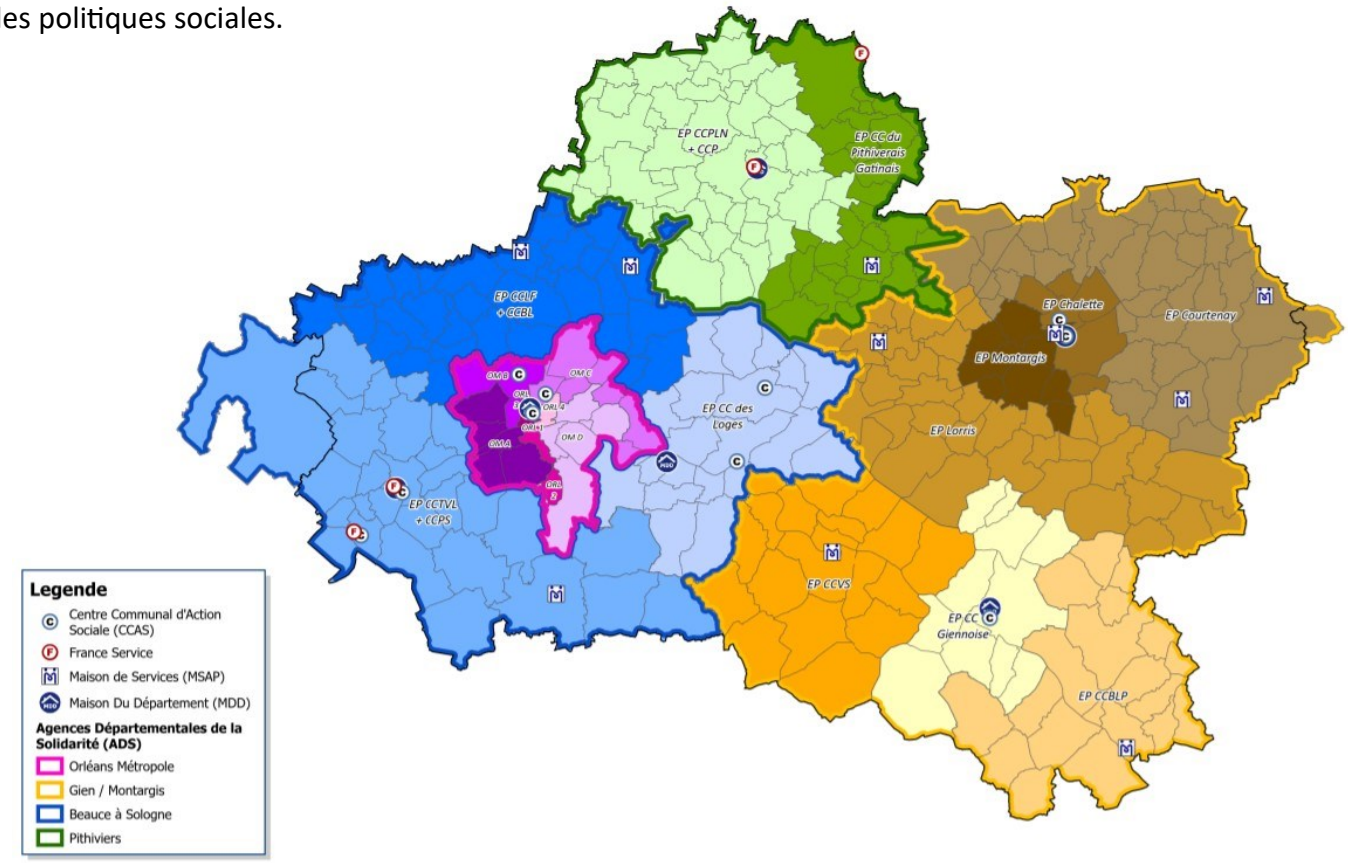

Hélène Lorme

Le Département doit gagner en efficacité

« *Si nous partageons le besoin de simplification et de proximité, nous relayons des difficultés rencontrées ces dernières semaines sur l'application de cette nouvelle organisation. Les CCAS nous ont alertés sur l'impression d'être de plus en plus sollicités et sur le fait de ne pas savoir comment leur travail s'articulait avec le Département. Au cœur d'une crise sociale, il y a un besoin fort d'accompagnement des publics fragiles. Il est indispensable que le Département joue son rôle et que cette nouvelle organisation atteigne ses objectifs.* »

L'importance de la concertation entre les communes et le Département

« *Dans cette période de réorganisation, nous comprenons que les réponses ne soient pas immédiatement prêtes. Dans cette situation de crise, des agents des CCAS ont l'impression de remplir des missions qui sont du ressort du Département. Il faut que chacun assume ses charges. Cette nouvelle disposition part d'une très bonne intention, mais les informations doivent être partagés avec les élus locaux, dans la concertation. Si le souhait est d'être dans la proximité, alors il faut concerter, y compris sur les difficultés que nous pouvons comprendre. Sur ces sujets-là, nous avons tout intérêt à travailler ensemble, dans le respect des compétences et des financements des uns et des autres.* »

Christophe Chaillou

DES RELATIONS AVEC L'EXECUTIF PLUS DIFFICILES QUE LE MANDAT PRECEDENT

Pour ce mandat, nous voulons faire valoir en toute franchise nos différences avec l'exécutif tout en travaillant collectivement avec la majorité dans le sens de l'intérêt général. Nous souhaitons que cet état d'esprit soit partagé. Malheureusement, plusieurs signaux envoyés au cours des premières semaines de mandat nous font douter de cette réciprocité.

Des courriers sans réponses, des rapports qui arrivent au dernier moment ...

Interpellant régulièrement le cabinet par des mails et courriers, nous regrettons de ne pas toujours avoir de réponses ou des réponses extrêmement tardives. Les délais sont à l'inverse très courts pour travailler sur des rapports de commissions, qui n'arrivent parfois que quelques heures avant la tenue de ces commissions. Encore plus problématique, la transmission du projet de mandat seulement trois jours avant la session au cours de laquelle il aurait dû être adopté.

Projet de mandat : finalement, il ne sera pas voté ...

Difficile de comprendre la position de la majorité … En séance d'ouverture, nous avons demandé le report du vote du projet de mandat communiqué seulement trois jours avant la session. Nous souhaitions prendre le temps de le décortiquer, de le travailler en commission et d'échanger avec les élus locaux de nos cantons. Alors que le chef de la majorité et ancien Président du Département Hugues Saury n'était pas hostile à l'idée d'un report du vote, le Président Marc Gaudet a finalement décidé … de ne pas mettre aux voix ce projet de mandat et de seulement « prendre acte » de sa communication. Un drôle de choix qui empêche ainsi les conseillers départementaux de débattre de son contenu.

Notons malgré tout qu'est inscrit le lancement d'une étude quant à la possibilité de déployer une tarification sociale pour le paiement de la restauration scolaire, demande que nous formulions depuis plusieurs années.

Magazine départemental : une étonnante absence d'espace d'expression politique

Nous avons été surpris de la publication d'un magazine départemental il y a quelques semaines, intitulé « *Pour vous, un Département en action* », sans en avoir été informé au préalable. Surtout, nous n'y avons pas eu d'espace d'expression politique, obligation imposée par le Code Général des Collectivités Territoriales : « *Lorsque le département diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil départemental, un espace est réservé à l'expression des groupes d'élus. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur.* » Nous avons rappelé la jurisprudence constante sur ce sujet …

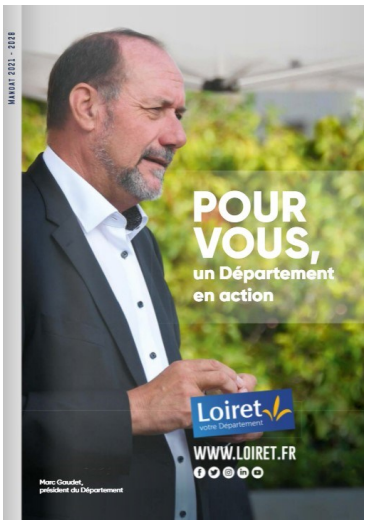

Par ailleurs, dans un précédent magazine départemental, comme dans le Projet de mandat, nous avons regretté la présence d'une carte du Département avec des cantons colorés en fonction de l'appartenance politique. Dans un tel document institutionnel, les couleurs n'ont pas leur place : nous sommes tous des conseillers départementaux, représentant notre canton et le Département, au service de l'intérêt général.

EN BREF ...

Outre les orientations budgétaires, une trentaine de rapports étaient à l'ordre du jour. Tour d'horizon.

La stratégie bas carbone en débat en janvier

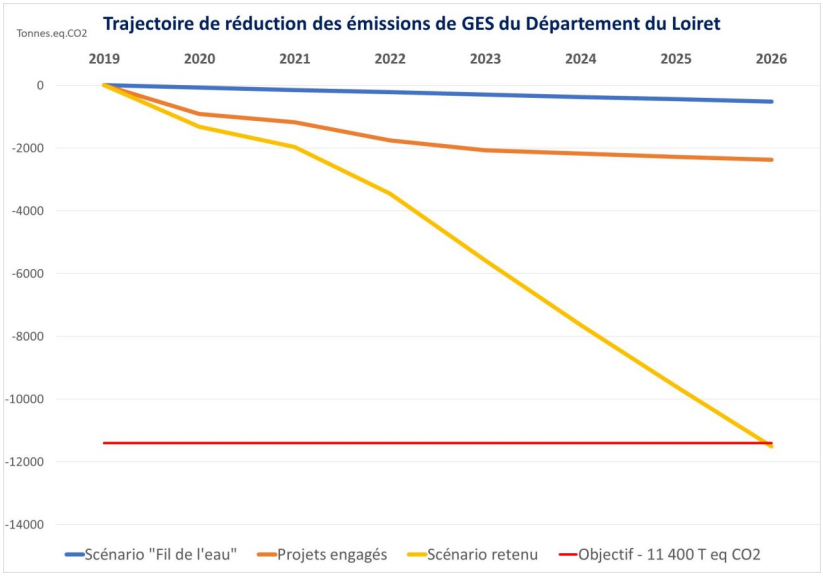

Du 8 au 10 décembre, une COP interne s'est réunie, regroupant élus et agents du Département. Nous avons participé en nombre aux différents temps d'échanges pour défendre une ambition forte du Département. L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 25% à l'horizon 2030, et de 17% dès 2026. Pour cela, 28 actions ont été listées. Les agents ont voté pour celles qui leur paraissaient les plus pertinentes. Les cinq actions arrivées en tête sont : développer le tri sélectif et la valorisation des déchets, faciliter le télétravail et l'utilisation des espaces de travail partagés, réduire le gaspillage alimentaire dans les collèges, réutiliser et optimiser l'existant, rénover le patrimoine départemental. Le plan d'actions de la stratégie bas-carbone du Département sera définitivement adopté par les élus lors de la session des 27 et 28 janvier.

Le rapport sur l'égalité professionnelle des femmes et des hommes présenté

Chaque année est présenté un rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes au sein du Conseil Départemental. Il fait apparaitre un taux de féminisation élevé : 70% des agents sont des femmes, mais aucune n'est DGS (Directrice Générale des Services), DGA (Directrice Générale Adjointe des services) ni DGA adjointes. Durant la présentation, Baptiste Chapuis a abordé la dénomination du nouveau collège d'Orléans, toujours appelé Jean Rostand (du nom de l'ancien collège), en rappelant le travail des équipes éducatives et des élèves pour trouver un nouveau nom, travail faisant état d'un manque d'établissements ayant pour nom une femme. Le nom de l'avocate et militante féministe Gisèle Halimi était ainsi avancé.

Quel équipement informatique pour les collégiens ?

Une discussion s'est engagée sur le prêt de matériel informatique aux collégiens. Pendant le confinement, 700 jeunes ont bénéficié d'un prêt d'un ordinateur. Pour Karine Harribey, il s'agissait « *d'un bon début, mais restait insuffisant. Il faut se préparer à des difficultés en matière d'accessibilité avec la situation que l'on vit en ce moment. Des départements ont voté il y a déjà longtemps des équipements pour tous les collégiens ; c'est quelque chose qui peut être envisagé même si cela représente un budget important.* »

Enfance, Insertion, Autonomie … les autres rapports à l'ordre du jour

Parmi les autres rapports à l'ordre du jour, notons l'application de l'avenant 43, permettant la revalorisation salariale des professionnels des services d'aide à domicile d'octobre à décembre 2021, pour un coût total de plus d'un million d'euros. Dans le secteur de l'insertion, le Département a validé le financement de 250 contrats aidés dans des structures d'insertion et 100 Parcours Emploi-Compétence pour 2022, pour un montant de près de 2 millions d'euros. Dans le secteur de l'enfance, une charte a été conclue entre le Conseil Départemental et les Tribunaux Judiciaires d'Orléans et de Montargis, suite à des tensions entre les deux parties, notamment concernant les placements de jeunes que le Département n'est pas en mesure de rendre effectifs, faute de places.